

FORMATION RE 2020

Programme sur 3 jours



Fondamentaux & Exigences



Mise en Œuvre Technique



Conduite de Projet & Contrôles

5 novembre 2025

JOUR 1 : FONDAMENTAUX ET EXIGENCES

Bienvenue à la formation RE 2020. Cette première journée explore les fondamentaux de la réglementation environnementale 2020 et ses exigences techniques.



Pilier Énergie

- **Bbio** : Besoin bioclimatique évalue la performance de l'enveloppe
- **Cep** : Consommation d'énergie primaire pour tous les usages
- **Cep,nr** : Se concentre sur les énergies non renouvelables



Pilier Carbone

- **ACV** : Analyse du Cycle de Vie sur 50 ans
- **Ic construction** : Impact carbone des matériaux
- **Ic énergie** : Impact carbone des consommations



Pilier Confort d'Été

- **DH** : Degrés-heures d'inconfort mesure l'habitabilité
- Projections solaires et inertie thermique
- Ventilation naturelle et systèmes de rafraîchissement actifs



La RE 2020 représente une transformation fondamentale dans le secteur de la construction en France

JOUR 2 : MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE

Cette journée se concentre sur l'application concrète des exigences de la RE 2020 dans la conception et la réalisation des bâtiments.

BÂTIR BEPOS Conception de l'Enveloppe

- Optimisation du Bbio
- Respect des limites d'isolation

BÂTIR BEPOS Choix des Matériaux

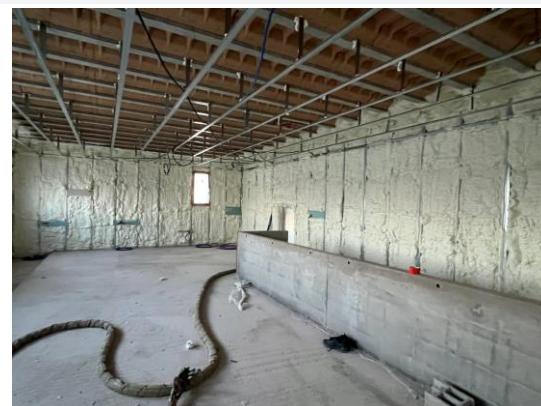
- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- Matériaux biosourcés ou recyclés

BÂTIR BEPOS Systèmes Énergétiques

- Chauffage performant
- Énergies renouvelables

BÂTIR BEPOS Ponts Thermiques

- Rupteurs de ponts thermiques
- Planelles isolantes



Installation d'isolant thermique des murs dans une maison

BÂTIR BEPOS Étanchéité à l'Air

- Seuil de $0,6 \text{ m}^3/(\text{h.m}^2)$
- Vérifications techniques

BÂTIR BEPOS Atelier Pratique

- Études thermiques
- Analyse de conformité



Installation de panneaux solaires pour la production d'énergie renouvelable

Rôles et Responsabilités

- Maître d'ouvrage** : Définit les objectifs et valide les choix techniques
- Maître d'œuvre** : Conçoit le bâtiment et coordonne les métiers
- Bureau d'études thermiques** : Réalise l'étude thermique complète
- Entreprises du bâtiment** : Réalisent les travaux conformément aux spécifications



Contrôles et Attestations

- Attestation au dépôt du permis** : Basée sur l'étude thermique prévisionnelle
- Test d'étanchéité à l'air** : Seuil de $0,6 \text{ m}^3/(\text{h.m}^2)$ pour les maisons individuelles
- Vérification du système de ventilation** : Garantit la qualité de l'air intérieur
- Attestation d'achèvement** : Confirme la conformité du bâtiment construit

Atelier Pratique

Résolution de non-conformités sur un projet de logement collectif :

- Analyse des non-conformités
- Proposition de solutions techniques
- Argumentation des choix
- Collaboration inter-métiers



La conformité à la RE 2020 repose sur une collaboration étroite et une compréhension claire des rôles de chaque acteur